

**1 Identification**

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit** Okapol SH Komp. B
- **Autres moyens d'identification**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Durcisseur
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :** Kiesel Bauchemie GmbH & Co. KG
Wolf-Hirth-Str. 2
D-73730 Esslingen
Germany
E-Mail:
info.canada@kiesel.com
info.usa@kiesel.com
- **Service chargé des renseignements :** Labo ou services de protection de l'environnement et de sécurité de travail
- **Numéro d'appel d'urgence:** Linea directa de asistencia experta ChemTel 800-255-2824

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**

**GHS08 Danger pour la santé****Sensibilisant respiratoire - catégorie 1****H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.****Cancérogénicité – catégorie 2****H351 Susceptible de provoquer le cancer.****Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées) – catégorie 2****H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.****GHS07****Irritation cutanée - catégorie 2****H315 Provoque une irritation cutanée.****Irritation oculaire - catégorie 2A****H319 Provoque une sévère irritation des yeux.****Sensibilisant cutané - catégorie 1****H317 Peut provoquer une allergie cutanée.****Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) – catégorie 3****H335 Peut irriter les voies respiratoires.**

- **Éléments d'étiquetage**

- **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

- **Pictogrammes de danger**

**GHS07 GHS08**

- **Mention d'avertissement**

Danger

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

**diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues
Reaktionsmasse aus 4,4`-Diphenylmethandiisocyanat und o-(p-Isocyanatobenzyl)phenylisocyanat**

- **Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée.

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 02/24/2026

Numéro de la version 2

Revision: 02/24/2026

Nom du produit Okapol SH Komp. B

(suite de la page 1)

· **Conseils de prudence**

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Tenir hors de portée des enfants.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires: Réservé aux utilisateurs professionnels**

CDF

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 02/24/2026

Numéro de la version 2

Revision: 02/24/2026

Nom du produit Okapol SH Komp. B

(suite de la page 2)

3 Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique:** Mélanges
- **Description :** Mélange d'ingrédients répertoriés sans addition de matière dangereuse.

- **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 9016-87-9	<p>diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues</p> <p>⚠ Sensibilisant respiratoire - catégorie 1, H334; Cancérogénicité – catégorie 2, H351; Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées) – catégorie 2, H373</p> <p>⚠ Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4, H332; Irritation cutanée - catégorie 2, H315; Irritation oculaire - catégorie 2A, H319; Sensibilisant cutané - catégorie 1, H317; Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) – catégorie 3, H335</p>
	<p>Reaktionsmasse aus 4,4`-Diphenylmethandiisocyanat und o-(p-Isocyanatobenzyl)phenylisocyanat</p> <p>⚠ Sensibilisant respiratoire - catégorie 1, H334; Cancérogénicité – catégorie 2, H351; Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées) – catégorie 2, H373</p> <p>⚠ Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4, H332; Irritation oculaire - catégorie 2A, H319; Sensibilisant cutané - catégorie 1, H317; Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) – catégorie 3, H335</p>

- **Indications complémentaires**

:

Voir également les informations relatives à "8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle".
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Indications générales :** Keine
Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
En cas de malaise consulter un médecin.
- **après inhalation :**
 inhaler beaucoup d' air frais
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
En cas de malaise, recourir à un traitement médical
- **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **après contact avec les yeux :** Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **après ingestion :**
rincer la bouche
Informer le médecin, ne pas faire boire de lait ni d'huiles grasses.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

CDF

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 02/24/2026

Numéro de la version 2

Revision: 02/24/2026

Nom du produit Okapol SH Komp. B

(suite de la page 3)

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: **CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool. Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.**
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange **Jet d'eau à grand débit.**
- Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : **Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Non disponibles.**
- **Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant et combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas respirer de gaz d'explosion et d'incendie.**

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence **Assure une ventilation adéquate.
Porter un appareil de protection respiratoire.**
- Précautions pour la protection de l'environnement:
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: **Aucune mesure particulière n'est requise.**
- Référence à d'autres rubriques **Avec des produits absorbants (sable, sable de silice, acide fixant, fixant universel).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.**
- **Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13**

7 Manutention et stockage

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger **Ne pas pas laisser le récipient ouvert.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
Eviter le dégagement d'aérosols.
Respecter les mesures de précaution en vigueur lors de l'utilisation de produits chimiques.**
- Préventions contre les incendies et les explosions: **Tenir des appareils de protection respiratoire.**

(suite page 5)

CDF

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 02/24/2026

Numéro de la version 2

Revision: 02/24/2026

Nom du produit Okapol SH Komp. B

(suite de la page 4)

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : **Aucune exigence particulière.**
- Indications concernant le stockage commun : **non nécessaire**
- Autres indications sur les conditions de stockage : **Tenir les emballages hermétiquement fermés**
- Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : **Non disponibles.**

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

EL (Canada)	TWA: 0,005 ppm Ceiling: 0,01 ppm
-------------	-------------------------------------

- Indications complémentaires

:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

- Equipement de protection individuel :

- Mesures générales de protection et d'hygiène :

**Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
Conserver à part les vêtements de protection.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau**

- Protection respiratoire :

En cas de formation d'aérosols/de poussières inhalables, en présence d'une aération insuffisante, lors de la vaporisation, lors de la pulvérisation, en cas de dépassement par le haut de la valeur de concentration maximale sur le poste de travail, en présence d'une température élevée : protection respiratoire requise.

Protection respiratoire appropriée en cas de faibles concentrations ou d'exposition de courte durée : filtre à particules EN 143 type P2 (capacité moyenne de rétention (particules polluantes solides et liquides))

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains :

Gants en caoutchouc ou en plastique, gants étanches en caoutchouc synthétique, polybutadiène.

A ne pas utiliser : gants en PVC, polyéthylène.

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 02/24/2026

Numéro de la version 2

Revision: 02/24/2026

Nom du produit Okapol SH Komp. B

(suite de la page 5)

- **Matériau des gants** **Butylcaoutchouc**
Caoutchouc chloroprène
- **Temps de pénétration du matériau des gants** **Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.**
- **Protection des yeux :** **Lunettes de protection hermétiques.**
- **Protection du corps :** **Chaussures de protection, vêtements de travail fermés (combinaisons)**

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- **État physique** **Liquide**
- **Couleur :** **brun**
- **Odeur :**
- **Seuil olfactif:** **Non déterminé**
- **Point de fusion :** **-30 °C**
- **Point d'ébullition :** **190 °C**
- **Inflammabilité (solide, gazeux) :** **Non applicable**
- **Limites d'explosivité :**
- **inférieure :** **Non déterminé**
- **supérieure :** **Non déterminé**
- **Point d'éclair :** **102 °C**
- **Température d'inflammation :** **400 °C**
- **Température de décomposition :** **Non déterminé**
- **valeur du pH:** **n.a.**
- **Viscosité :**
- **cinématique :** **Non déterminé**
- **dynamique à 20 °C:** **220 mPas**
- **Solubilité dans/miscibilité avec**
- **l'eau :** **peu soluble**
- **Coefficient de partage (n-octanol/eau) :** **Non déterminé**
- **Pression de vapeur à 25 °C:** **0,0002 hPa**
- **Pression de vapeur à 50 °C:** **3 hPa**
- **Densité à 20 °C:** **1,24 g/cm³**
- **Densité relative.** **Non déterminé**
- **Densité de vapeur:** **Non déterminé**
- **Caractéristiques des particules** **Non applicable**

· Autres informations

- **Aspect:**
- **Forme :** **liquide**
- **Auto-inflammabilité :** **Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**
- **Danger d'explosion :** **Le produit n'est pas explosif.**
- **Teneur en solvants :**
- **COV-Contenu** **0,00 %**
0,0 g/l / 0,00 lb/gal
- **Teneur en substances solides :** **0,0 %**
- **Composés organiques volatils** **0,0 g/l**
0,00 %
- **Modification d'état**
- **Vitesse d'évaporation.** **Non déterminé**

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** **Non disponibles.**

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 02/24/2026

Numéro de la version 2

Revision: 02/24/2026

Nom du produit Okapol SH Komp. B

(suite de la page 6)

- Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue
- Conditions à éviter : Non disponibles.
- Matières incompatibles: acides, eau
- Produits de décomposition dangereux: aucun connu

11 Données toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

Oral LD50 >10.000 mg/kg (Rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (Lapin)

Inhalatoire LC50/4 h 0,493 mg/l (Rat)

- Effet primaire d'irritation :

- de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

- des yeux : Effet d'irritation.

- Sensibilisation : Sensibilisation possible par inhalation.

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

- Toxicité subaiguë à chronique :

Ce produit est irritant et sensibilisant par inhalation.

- Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif

Irritant

- Catégories cancérogènes

- IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

3

- NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

- Toxicité

- Toxicité aquatique :

CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

EC50(3h) ≥1.000 mg/l (Belebtschlamm Bakterien)

LC 50 (96h) >1.000 mg/l (Danio rerio (Zebraabärbling))

>1.000 mg/l (Toxicité aiguë pour les poissons (poisso))

- Persistance et dégradabilité : Non disponibles.

- Potentiel de bioaccumulation : Non disponibles.

- Mobilité dans le sol : Non disponibles.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB

- PBT: Non applicable

- vPvB: Non applicable

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 02/24/2026

Numéro de la version 2

Revision: 02/24/2026

Nom du produit Okapol SH Komp. B

(suite de la page 7)

- **Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :** **Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant**
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :** évacuation selon les dispositions en vigueur
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** néant
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** néant
- **Classe(s) de danger pour le transport**
- **DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA**
- **Classe** néant
- **Groupe d'emballage**
- **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** néant
- **Dangers pour l'environnement:**
- **Polluant marin :** Non
- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable
- **Indications complémentaires de transport :** **Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.**
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable
- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

CAS: 9016-87-9	diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues	ACTIVE
----------------	---	--------

- **MAK (concentration maximale sur le lieu de travail en allemand)**

CAS: 9016-87-9	diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues	4
----------------	---	---

- **Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Éléments d'étiquetage SGH** **Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).**

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 02/24/2026

Numéro de la version 2

Revision: 02/24/2026

Nom du produit Okapol SH Komp. B

(suite de la page 8)

· Pictogrammes de danger



GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement

Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

*diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues
Reaktionsmasse aus 4,4`-Diphenylmethandiisocyanat und o-
(p-Isocyanatobenzyl)phenylisocyanat*

· Mentions de danger

*Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de provoquer le cancer.
Peut irriter les voies respiratoires.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.*

· Conseils de prudence

*Tenir hors de portée des enfants.
Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.
[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.*

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 02/24/2026

Numéro de la version 2

Revision: 02/24/2026

Nom du produit Okapol SH Komp. B

(suite de la page 9)

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Prescriptions nationales :**

· **Indications sur les restrictions de travail :**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent

· **Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Les chapitres, modifiés par rapport à la version précédente, sont marqués d'un "*".**

Les indications des points 4 jusqu'à 8, ainsi que 10 jusqu'à 12 ne sont que partiellement pas en accord avec l'usage et l'utilisation en bonne et due forme du produit (considérer en cela les informations concernant le produit et son utilisation). Elles ne sont valables qu'en cas d'accidents ou d'irrégularités donnant lieu à un dégagement d'une quantité non négligeable de produit.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrits au sens des règlements de garantie légaux. Veuillez s'il vous plaît prendre les conditions de livraison de la respective feuille d'instructions.

· **Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Numéro de la version précédente:**

1

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité**

02/24/2026

· **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· **Remarque**

Ces données se basent sur des connaissances acquises à ce jour, mais ne garantissent pas les propriétés du produit et ne représentent aucun aspect contractuel. L'utilisation, la transformation du produit sont de la responsabilité de l'utilisateur.